



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	14	14 + 1 pouvoir

Date de convocation 4 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Mardeuil, sous la présidence de **Denis DE CHILLOU DE CHURET**, Maire.

Présents : **BAUDOIN Jean-Marie, BERTHAUD Séverine, CLEMENT Joël, DE CHILLOU DE CHURET Denis, GUICHON Anne, GUYARD Céline, JACQUES Jessica, LALLEMENT Martine, LEMOINE Patrice, LEVEQUE Aurore, MARTINET Aurélie, OUY Marcel, PETIT Christophe, ROUCHAUSSE Jean-Michel.**

Absents : .

Représentés : **FOFANA Mohamed pouvoir donné à MARTINET Aurélie.**

Madame GUYARD Céline a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Finances : Décision modificative 04 - alimentation chapitre 040-042
N° de délibération : 64_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	1	15	0	0	0

Le Maire expose aux membres présents qu'une décision modificative est nécessaire pour inclure dans l'amortissement une subvention reçue à la suite de l'achat de matériel ergonomique pour le personnel communal pour un montant de 272,16 €. Il précise que les crédits aux chapitre 040 et 042 sont insuffisants pour la réalisation de cette écriture et qu'il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits.

Il propose la ventilation suivante :

Sens	Chapitre	Article	Montant
Dépense	20	203	-270 €
Dépenses	040	13911	+ 270 €
Recettes	75	752	-270 €
Recettes	042	777	+ 270 €

Vu le budget primitif 2026 et notamment les crédits aux chapitres 040 et 042,

Considérant la nécessité d'amortir une subvention dès que l'immobilisation au titre de laquelle elle a été perçue est amortie,

Sur cet exposé et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la décision modificative telle que présentée.

Charge le Maire de procéder aux écritures de régularisation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme



Denis DE CHILLOU DE CHURET

Signé par Denis DE CHILLOU DE CHURET
(COMMUNE DE MARDEUIL),
le Maire
le 16/09/2026 à 16:41:26
Ref:11766298-17772338-1-D